



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

SUD-OUEST EN BREF

Numéro 32: mars/avril 2023

BREVES

-Stratégie Recrutement Formation Intégration 2023

Un marché de l'emploi tendu sur les métiers commerciaux Des attentes des candidats qui ont très nettement évolué.

Pour accompagner les ambitions commerciales de l'entreprise par une montée en compétence efficace et coordonnée des nouveaux recrutés, il est envisagé de :

- Créer un modèle de Caisses labellisées "Caisses écoles"
- Structurer l'intégration et la montée en compétence
- Adapter le parcours de formation en fonction de l'expérience et du profil
- Accompagner les nouveaux recrutés de façon personnalisée et en situation de travail.

Les enseignements des derniers échecs semblent avoir été tirés...avec une organisation que nous réclamons depuis si longtemps...

-B O S R (Back Office Support Réseau). projets 2023

-Contribuer à la fluidification des EER et accompagner le réseau dans le traitement du stock des EER refusées .

-Organiser la prise en charge de la gestion administrative de l'ensemble des majeurs protégés (tuteurs : personnes morales et personnes physiques) ;

- Intégrer de nouvelles procédures liées aux formalités AG des CCM (Guichet Unique) ;

-Mise en place du projet du contrôle de la divergence du registre des bénéficiaires effectifs pour les personnes morales ;

-Projet de dématérialisation des factures en lien avec la nouvelle réglementation.

Le dimensionnement de l'équipe risque de commencer à poser question et si renforcement il y a, il faudra pousser les murs ...ou se serrer!

-prise en charge des successions CCF

La prestation pour CCF nécessite dans un premier temps la création de 10 postes en CDI avec un renfort complémentaire de 7 CDD (4 pour un an et 3 sur à 9 mois) afin de prendre en charge le stock et le mettre à niveau .

- Comme pour AXA, des postes CDD pourraient être pérennisés .
- Nécessité de répartir l'activité successions sur un 2ème site afin de mieux répondre à la couverture des risques de maintien des activités (PUPA)
- Actuellement : 46 postes CDI sur Pessac dont 9 postes créés sur les 2 dernières années
- Proposition d'ouvrir ce nouveau service de gestion des successions sur Angoulême avec la création de 10 postes CDI .

Vos Elus:

Céline Pierre
Eric Lavaud
Coryse Barberin
Régis Cazajous

Nathalie Nouaud
Jérôme Révellat
Laurence Billet
J-Luc Lochon

A LA UNE

64 ans, c'est non !

Et c'est non pour l'ensemble des organisations syndicales, quelle que soit leur sensibilité. Toutes font le même constat : repousser l'âge minimal de départ à la retraite revient à s'attaquer aux salariés qui ont commencé à travailler tôt, qui ont souvent les métiers les plus pénibles et une espérance de vie inférieure au reste de la population.

« Notre système de retraites par répartition n'est pas en danger financièrement, insiste Yvan Ricordeau, le secrétaire national chargé de ce dossier sensible à la Cfdt. Rien ne justifie une réforme aussi brutale qui, si elle est adoptée, va avoir des conséquences sur l'ensemble de notre protection sociale et notamment sur l'assurance chômage. »

Car repousser l'âge de départ à 64 ans revient également à aggraver la précarité des personnes qui ne sont déjà plus en emploi. Et l'on connaît la dureté du marché du travail vis-à-vis des seniors en France, nombreux à désespérer de retrouver un emploi passé le cap des 55 ans .

Sur ce sujet aussi, les syndicats parlent d'une même voix.

« Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse, pendant la concertation avec le gouvernement, de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement », dénoncent-elles dans un texte commun.

Alors que le projet de loi va être adopté en Conseil des ministres les salariés sont appelés à se mobiliser afin d'empêcher cette réforme d'aller à son terme. La mobilisation devrait s'étirer dans la durée et avoir lieu selon des modalités diverses – grèves, manifestations, pétitions, rencontres avec les parlementaires, contre-argumentations...

«C'est une réforme budgétaire»

La bataille de l'opinion commence. Les voix des travailleurs doivent être entendues et leurs opinions prises en considération par un pouvoir exécutif qui reste sourd aux revendications de l'ensemble des organisations syndicales : ne pas toucher à la borne d'âge ! « Ce projet de loi n'est pas une réforme des retraites, c'est une réforme budgétaire, résume Laurent Berger. Et c'est bien là tout le problème. »

INFO

C'était en 1973, il y a 50 ans : Loi Debré

Le 21 mars 1973, dans les rues de Paris, environ 100 000 manifestants, pour la plupart lycéens et étudiants, défilent au nom de l'antimilitarisme. Ils protestent contre une législation adoptée trois ans plus tôt, le 10 juillet 1970, qui abroge les sursis pour études au-delà de 21 ans. Le 7 avril, les manifestants sont tout autant dans les rues de la capitale, 500 000 au total dans les grandes villes universitaires françaises. La contestation lycéenne et étudiante n'avait jamais été aussi forte depuis le printemps 1968.

Un mois-un accord: Négociations annuelles sur les rémunérations.

L'an dernier, avant la transhumance, se fut la tonte des moutons; cette année, nous vous laissons apprécier (stigmatiser les nouveaux embauchés, faire fi de l'inflation, occulter l'abondement ...). Pour l'an prochain, nous devrions commencer à préparer nos chéquiers.